

Objectif : Adopter un comportement responsable afin de prévenir une grossesse non désirée.

La contraception est l'ensemble des moyens pour provoquer une infécondité temporaire.

La contraception ne protège pas contre les IST (sauf le préservatif).

La **contraception préventive** évite au quotidien une grossesse non désirée. La **contraception d'urgence** évite une grossesse en cas de situation à risque. Lorsque la grossesse est avérée, **l'interruption volontaire de grossesse (IVG)** est l'ultime recours lors de grossesse non désirée.

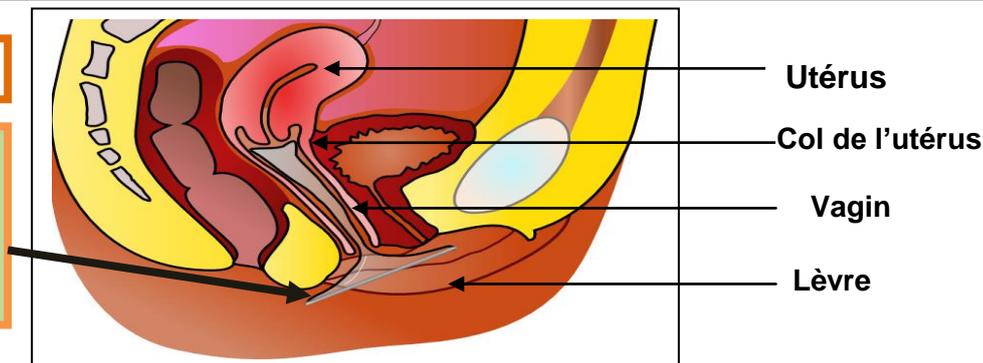
1 La contraception. (rappel cycle des règles)

La fille consulte un médecin pour personnaliser la méthode contraceptive avec son mode de vie.

		Modes d'action des différents contraceptifs
Contraception préventive	Pilule	Méthode hormonale bloquant l'ovulation . Elle se prend à heure fixe. Efficacité > 99%
	Implant	Méthode hormonale bloquant l'ovulation . Il est posé par un médecin sous la peau du bras et est efficace 3 ans. Remboursé à 65% par la Sécu. Efficacité théorique > 99%.
	Patch	Méthode hormonale bloquant l'ovulation . C'est un timbre qui se colle sur la peau. Un patch par semaine durant 3 semaines ; règles qui apparaissent à la quatrième.
	Stérilet DIU	Il est posé par un médecin dans l'utérus et est efficace 3 à 5 ans. Efficacité théorique > 99%. le stérilet en cuivre va détruire les spermatozoïdes et le stérilet hormonal agit comme la pilule. (Méthode chimique ou hormonale). De plus il empêche la nidation.
	Préservatif	Méthode barrière évitant la rencontre entre ovule et spermatozoïdes. Il permet de lutter contre les IST. Le préservatif ♂ se déroule sur le pénis en érection avant pénétration. Le préservatif ♀ se place dans le vagin afin de recevoir le sexe ♂. Usage unique !

Appareil génital féminin

**Le top
Un préservatif associé
à un autre moyen de
contraception !**



Contraception d'urgence : méthode de contraception exceptionnelle utilisée le plus tôt après oubli ou accident de contraception. **Elle est gratuite pour les mineures.**

Délai max : 72h après rapport sexuel à risque

Accessible en pharmacie, aux urgences ; planning familial et à l'infirmerie du lycée.

Contraceptif d'urgence : pilule d'urgence ou stérilet en cuivre (Délai max: 5 jours source OMS)

Au-delà de 72 heures vous devez consulter un médecin pour vous prescrire la **pilule d'urgence de 5 jours** (pilule du surlendemain). Coût 23.60 € remboursés à 65% par l'assurance maladie.

2. Interruption volontaire de grossesse (environ 200 000 IVG/an/Fr)

L'interruption volontaire de grossesse (IVG) est réalisée à la demande d'une femme enceinte.

Seule la femme concernée peut en faire la demande, seul un médecin peut la pratiquer.

- **Le consentement d'un parent (ou du représentant légal)** à la pratique de l'IVG est la règle mais la fille mineure peut se faire accompagner par une personne majeure de son choix.
- **Quand l'IVG est-elle pratiquée ?**

En France, l'IVG est pratiquée avant la fin de la 12^{em} semaine de grossesse, c'est à dire **avant la fin de la quatorzième semaine après le début des dernières règles.**

Permanence téléphonique régionale d'information relative à l'IVG et à la contraception :

Fédération régionale Aquitaine du Mouvement français pour le **planning familial** Tél **0810 400 170**